

18.—Sources et importance des revenus des Indiens, en 1924.

Provinces.	Valeur.			Localisations de terres.	Provenance.			Total des revenus des Indiens. ¹
	Produits de la ferme, y compris le foin.	Bœuf vendu ou consommé	Salaires reçus.		Pêche.	Chasse.	Autres occupations.	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Ile du Prince-Edouard	2,208	320	1,100	-	1,325	60	4,850	9,863
Nouvelle-Ecosse.....	15,709	3,229	57,730	195	8,700	6,568	34,495	128,389
Nouveau-Brunswick...	10,910	180	37,250	-	5,575	3,555	4,875	65,146
Québec	76,673	24,559	458,747	11,229	6,905	260,930	99,079	962,483
Ontario.....	714,199	35,885	872,315	22,902	175,520	465,280	193,825	2,906,741
Manitoba.....	155,577	10,210	147,782	1,403	58,595	366,149	45,110	857,687
Saskatchewan.....	402,158	40,296	115,394	9,586	32,246	251,458	90,274	1,099,226
Alberta.....	548,314	42,143	147,472	60,052	13,633	386,349	59,856	1,393,674
Colombie Britannique	786,137	69,970	643,427	24,806	501,416	470,667	285,354	2,874,828
Total.....	2,771,885	226,792	2,481,217	130,172	803,915	2,211,016	817,718	10,298,037

¹Embrasse le produit de coupes de bois, ainsi que l'intérêt rapporté par le fonds des Indiens.

V.—DÉPARTEMENT DU RÉTABLISSEMENT DES SOLDATS DANS LA VIE CIVILE ET COMMISSION DES PENSIONS DU CANADA.

Trois rouages administratifs distincts combinent leurs efforts pour assurer le traitement médical des anciens militaires, la liquidation de leur pension et leur réincorporation dans la vie civile; ce sont : le département du Rétablissement des Soldats dans la vie civile, le Bureau des Commissaires des Pensions et le Tribunal d'Appel fédéral. Le premier de ces organismes est chargé du traitement médical, de la rééducation et, d'une manière générale, des soins à donner aux ex-militaires ayant besoin de son aide; le même département est chargé du paiement de toutes les pensions et indemnités auxquelles ces hommes ont droit, mais ce sont les Commissaires des Pensions qui en fixent le quantum. Le Tribunal d'Appel fédéral créé en 1923, par un amendement à la loi sur les pensions, statue en dernier ressort sur les décisions des deux autres corps en matière soit de traitement médical, soit de pension, par exemple, lorsqu'il y a contestation sur le point de savoir si les infirmités ou l'incapacité d'un ancien combattant sont attribuables ou non à son service militaire.

Les éditions précédentes de l'Annuaire ont expliqué, avec force détails, les attributions du département du Rétablissement des Soldats dans la vie civile et son rôle. (Voir spécialement l'Annuaire de 1920, pages 21-41).

En 1920, l'œuvre de ce département, alors au maximum de son activité, nécessitait le travail de 8,791 employés; la même année, le personnel de la Commission des Pensions dépassait 1,000 employés. En 1921, ces deux personnels furent fusionnés, à l'exception d'un petit nombre de médecins, etc., qui restèrent attachés à la Commission des Pensions. A la date du 31 décembre 1925, il ne restait plus que 2,180 employés, dont la grande majorité avaient servi en France.

Le département dirige huit hôpitaux, possédant ensemble 2,519 lits; certains de ses malades se trouvent dans des hôpitaux civils, des sanatoria pour tuberculeux et des asiles d'aliénés. Au 31 décembre 1925, 3,117 anciens militaires étaient en traitement, soit 230 de moins que l'année précédente, mais ces réductions deviennent de plus en plus minimes, car le plus grand nombre des malades restant à sa charge sont incurables.